



XXI ÉDITION
LA IMAGEN DEL SUR
MUESTRA DE CINE SOCIAL

RÈGLEMENT
2026

APPEL

Organiza:



Centro de Iniciativas para la Cooperación

XXI
EDICIÓN



LA IMAGEN DEL SUR
MUESTRA DE CINE SOCIAL

“ NOUS TRAVAILLONS AVEC
LES PERSONNES ET LES
INITIATIVES DE CHANGEMENT
SOCIAL À PARTIR DE
L'EXERCICE DES DROITS DE
L'HOMME ”

Organisé par :
Centro de Iniciativas para la
Cooperación Batá (CIC Batá)
Site web :
www.imagenesdelsur.tv



PRÉSENTATION

La **Sélection de Cinéma Social La Imagen del Sur**, organisée par **CIC Batá**, est un projet culturel, éducatif et communicatif qui fait du cinéma un outil de réflexion et de dialogue. Dans sa **21^e édition**, qui se tiendra à l'automne 2026, elle continuera à s'affirmer comme un espace favorisant la participation citoyenne et promouvant l'analyse des grands défis sociaux, en reliant sa dimension mondiale à des expériences proches dans la ville de **Cordoue, Espagne**.

À travers sa programmation, La Imagen del Sur rapproche le public de réalités qui restent souvent en dehors de l'agenda médiatique : la défense des droits humains, les conflits sociaux, les inégalités, les questions de genre et de diversité, entre autres. Dans toutes ces thématiques, les personnes occupent une place centrale, en tant que protagonistes d'histoires qui invitent à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons.

La sélection se configure ainsi comme un espace diversifié et ouvert, où apprécier le cinéma devient également une opportunité de partager, de dialoguer et de participer collectivement.

XXI
EDICIÓN



LA IMAGEN DEL SUR
MUESTRA DE CINE SOCIAL

APPEL À CANDIDATURES

CIC Batá invite les réalisatrices et réalisateurs audiovisuels dont les films ont un contenu social à participer à la XXI Sélection de Cinéma Social LA IMAGEN DEL SUR.

Par le présent appel, seront sélectionnées les œuvres qui seront projetées lors de l'édition 2026.

Article 1 : Caractéristiques et objectifs de la sélection

La Imagen del Sur est un événement de caractère non compétitif, organisé sous forme de ciné-forum, avec la participation de professionnels de la réalisation et de la production, d'organisations sociales, d'interprètes et de protagonistes liés aux histoires des projections programmées.

Les objectifs sont :

- **Présenter une sélection de cinéma social** : projeter des documentaires et des films de fiction (courts métrages et moyens métrages) reçus dans le cadre de cet appel. Les œuvres doivent traiter de thèmes tels que l'équité de genre, la justice sociale, les droits humains, l'environnement, la diversité culturelle, les mouvements sociaux, etc.
- **Favoriser le débat et la réflexion** : créer des espaces pour analyser la réalité sociale, politique, économique et culturelle des films, en facilitant la communication directe avec le public.
- **Créer des réseaux de collaboration** : impliquer dans l'analyse et la diffusion de la sélection des collectifs et des organisations de Cordoue, d'Andalousie, d'Espagne et du contexte international.
- **Élargir les archives filmiques de CIC Batá** : incorporer ces œuvres pour que des organisations, institutions et médias puissent les utiliser à des fins sociales et éducatives, la sélection servant de plateforme de promotion pour leurs auteurs.
- **Organiser des espaces de formation** : promouvoir un point de rencontre annuel entre professionnels du secteur audiovisuel et organisations sociales dans le cadre de la sélection.



Article 2 : Participation et sections

1. Peuvent participer les œuvres audiovisuelles (documentaire, fiction, animation, etc.) qui s'inscrivent dans les sections proposées et ont été produites entre 2024 et 2026.

2. Deux sections sont établies :

Section 1. Cinéma social thématique :

1. Environnement et écologie.
2. Communication et citoyenneté.
3. Luites politiques et mouvements sociaux.
4. Souveraineté alimentaire et processus d'autonomisation des paysans et des petits producteurs.
5. Droits humains.
6. Équité de genre.
7. Peuples autochtones : droits, culture, identité et lutte pour le territoire.
8. Diversité culturelle.
9. Nouvelle économie et innovation sociale : économie sociale et solidaire, du bien commun, collaborative (fondée sur des valeurs), circulaire, commerce équitable, entreprises sociales, villes en transition ou décroissance.
10. Tourisme responsable.
11. Santé, villes en bonne santé et une société fondée sur les soins.
12. La construction de la paix dans le monde, les guerres et leurs conséquences sociales, économiques et politiques.
13. Territoires ruraux vivants : paysages habités dans une perspective de durabilité.

Section 2. Cinéma social pour le jeune public :

Une importance particulière sera accordée aux œuvres destinées à l'enfance et à la jeunesse, ou bien réalisées par ce secteur de la population, à condition qu'elles soient en lien avec les thématiques ci-dessus.

Article 3 : Caractéristiques techniques

1. Pourront participer les œuvres réunissant la qualité technique nécessaire à leur projection en salle et correspondant aux sections et thématiques définies dans le règlement.
2. Les œuvres peuvent être soumises dans n'importe quelle langue ou dialecte, à condition qu'elles incluent des sous-titres en espagnol. Si la langue originale est l'espagnol, des sous-titres devront également être inclus pour améliorer l'accessibilité.
3. Les œuvres devront avoir une durée maximale de 30 minutes, génériques compris (format court métrage).

XXI
EDICIÓN



LA IMAGEN DEL SUR
MUESTRA DE CINE SOCIAL

Article 4 : Droits d'auteur

1. À des fins légales, l'organisation considère que les œuvres soumises satisfont aux exigences en matière d'auteur. Elle n'est pas responsable des plagiat ou de l'utilisation abusive de matériel appartenant à des tiers de la part de la personne inscrivant le film.
2. En cas de sélection, les droits de projection seront cédés pour les actions et activités prévues dans le cadre de la sélection en Andalousie. Toutes les projections et activités sont de nature sociale, éducative et gratuite.

Article 5 : Inscriptions et envoi des films

1. L'inscription se fera exclusivement via la plateforme **Click for Festivals**, à l'adresse suivante : <https://www.clickforfestivals.com/muestra-de-cine-social-la-imagen-del-sur>

Article 6 : Processus de sélection et décision

1. Les matériaux doivent satisfaire à toutes les exigences du présent appel.
2. Le comité de sélection de la sélection est composé de professionnels du cinéma et de la communication, d'agents de l'éducation et de la coopération, d'établissements scolaires et de représentants d'organisations sociales. Il communiquera la sélection définitive à CIC Batá dans le délai imparti. La décision est sans appel.
3. La liste des œuvres sélectionnées sera publiée en **septembre 2026** sur www.imagenesdelsur.tv et www.cicbata.org.
4. La sélection sera notifiée par courrier électronique et les films recevront le laurier officiel de la sélection.

Article 7 : Date limite de réception des matériaux

1. La date limite de réception des films est le **30 juin 2026**.

Article 8 : Lieu et date

1. Les activités de la sélection se dérouleront au cours du mois de **novembre 2026** à **Cordoue, Espagne**.

XXI
EDICIÓN



LA IMAGEN DEL SUR
MUESTRA DE CINE SOCIAL

CONTACT

Siège principal (ESPAGNE)
XXI Sélection de Cinéma Social LA IMAGEN DEL SUR

Rafael Cantero (coordinateur)

Centro de Iniciativas para la Cooperación Batá
Pasaje Escritor Narbona, s/n
14011 – Cordoue (Espagne)

Téléphone : (+34) 957 78 00 40

E-mail : laimagendelsur@cicbata.org

www.imagenesdelsur.tv

Cordoue (Espagne), le 27 avril 2026
Le comité organisateur de la XXI Sélection de Cinéma Social
« La Imagen del Sur »



**Centro de Iniciativas
para la Cooperación**